JOUEUR FORMÉ LOCALEMENT

Le sparadrap « JFL »

Censée secourir le basketteur français, la notion de « joueur formé localement » n'est pas simple à inclure dans le plan de recrutement des clubs de Pro A.

IL Y A DEUX MANIÈRES, radicales, d'envisager l'apparition des « JFL », joueurs formés localement, dans le paysage du basket français. Ou bien on en fait un « jouet » pour enfants et l'on signe des contrats pros aux jeunots comme qui rigole. À l'arrivée, l'audace est belle mais on doute cependant que le basket français en sorte élevé et grandi. Ou bien on mise le coffre, on accueille les grands noms de la patrie. Dans ce cas, sur son piédestal, le basketteur français est beau comme un seigneur mais, convenons-en, il faut avoir les reins de la finance solides pour jouer ce côté-là de la pièce.

Mais dans un positionnement raisonnable, qui ressemble à celui de la majeure partie des clubs français, la règle établie des cinq JFL et cinq étangers sans condition de nationalité pour la saison 2010-2011 est toujours délicate à appréhender. Entre vide juridique et mise en place inévitable de dérogations *(voir par ailleurs)*, la notion de JFL, bien vue par Bruxelles et déjà en vogue à l'UEFA, est encore mal définie.

À la base, le texte concerne *« le joueur formé en France entre l'âge de douze et vingt et un ans et licencié au moins quatre ans dans un club »*. Au-delà du joueur français, dont l'application de la règle est censée redorer le blason quelque peu terni ces dernières saisons, la notion est avant tout une prime à la formation. Reste que les bons filons sont rares et souvent chers. Les joueurs français référencés dans le paysage ont un coût et cela explique aussi que certaines pointures (Sciarra, Traoré, Nbaye, Gelabale, Diarra, Zianveni) ne soient point encore fixées aujourd'hui. *« Bien sûr, j'aimerais engager Jeanneau, Samnick ou Sangaré, mais aujourd'hui on ne peut pas, c'est impossible financièrement. Cette règle va créer un gros problème : sur les deux, trois ans qui viennent, les meilleurs Français de Pro A vont avoir de bons salaires, mais pour les autres, ça va être très compliqué »*, explique Éric Girard, le coach du Limoges CSP, qui pourra compter sur le soutien de ses dirigeants et partenaires pour relever le challenge de la Pro A à la rentrée.

Choulet : « C'est une connerie »

À l'arrivée, en tout cas, la notion semble prêter aux riches. *« Un JFL, c'est plus cher qu'un Américain à niveau égal »*, admet Jean-Marc Dupraz, l'entraîneur parisien. Le danger évident est donc de voir des effectifs construits sur la base d'un gros cinq majeur étranger, une ou deux rotations compétitives et un bout de banc JFL, pour faire le nombre. *« On va dire que les étrangers jouent et ça ne changera strictement rien aux problèmes »*, concède encore Éric Girard.

En tout cas, les clubs de Pro A ont fait du quota de JFL la première priorité de recrutement, comme s'il fallait se débarrasser, et vite, de l'épine dans le pied. *« On en a quatre aujourd'hui, il nous faut en trouver encore un, c'est la priorité »*, concède le patron palois, Didier Gadou. Pour faire la maille, l'ASVEL a constitué un joli banc de peaux douces (Tillie, Jackson, Westermann, Fofana, Lacombe). *« On a nos cinq JFL, on peut maintenant constituer notre cinq dit majeur, indépendamment de cette contrainte »*, expliquait Vincent Collet fin mai. Roanne aussi a vite bouclé l'affaire, avec une vraie recherche de compétitivité des JFL cependant.

Pourtant, Jean-Denys Choulet n'est pas tendre. *« J'ai été l'un des premiers à manifester mon mécontentement quand c'est passé*, râle le technicien de Roanne. *Je pense que c'est une connerie. Je ne vois pas ce que ça apporte aux joueurs français et c'est le seul moyen pour certains de gagner un peu plus d'argent. Ça ne sert pas le basket français. »*

Bref, la notion de JFL apparaît plus comme une contrainte qu'une véritable plus-value aujourd'hui. Dans les textes du moins. Sur les lattes, peut-être verra-t-on naître quelques étoiles françaises…

DAVID LORIOT

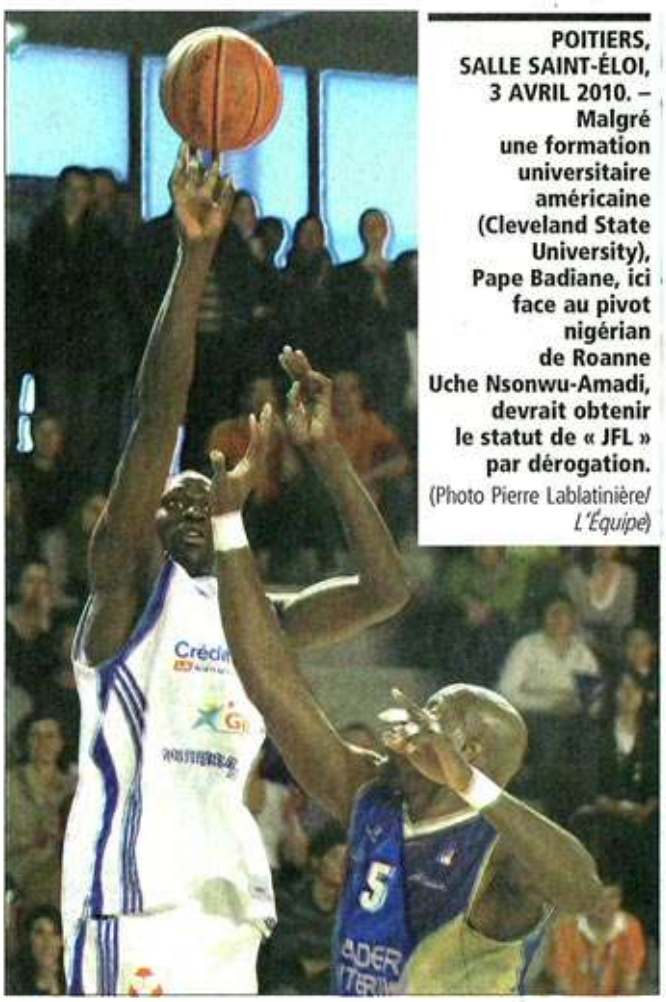

POITIERS, SALLE SAINT-ÉLOI, 3 AVRIL 2010. – Malgré une formation universitaire américaine (Cleveland State University), Pape Badiane, ici face au pivot nigérian de Roanne Uche Nsonwu-Amadi, devrait obtenir le statut de « JFL » par dérogation. (Photo Pierre Lablatinière/ *L'Équipe*)

■ **COUPES D'EUROPE : ÉCLAIRCISSEMENTS ATTENDUS.** – L'Euroligue réunit aujourd'hui son bureau afin d'entériner les modalités de fonctionnement des deux Coupes d'Europe majeures, l'Euroligue et l'Eurocoupe, ainsi que les plateaux des équipes concernées. Roanne devrait, à cette occasion, se voir confirmer sa participation au tour préliminaire de l'Euroligue et rejoindre ainsi Le Mans et l'ASVEL. Rappelons que Cholet, sacré champion de France, est directement qualifié pour le tour principal. Gravelines, pour sa part, espère vivement qu'il conservera un ticket en Eurocoupe, au regard de sa position de demi-finaliste des derniers play-offs de Pro A. – D. L.

■ **ALLISON HIGHTOWER À NANTES.** – Le Nantes Rezé Basket a finalisé hier sa dernière signature avec l'arrivée de l'ailière américaine, Allison Hightower (22 ans ; 1,78 m). Sortie cette année de l'université de Louisiane (18,5 pts et 3,4 rebonds de moyenne en 29 matches), elle vient d'être draftée au 15e rang par les Connecticut Suns pour la prochaine saison WNBA. – O. Ch.

L'Équipe – Mercredi 23 juin 2010

Qui veut une dérogation

L'APPLICATION de la règle des « JFL » pour la saison procha
Dans son acception littérale, elle peut même être injuste qu
joueurs français comme le Poitevin Pape Badiane ou le néo
Jean-Baptiste Adolphe, qui ne cumulent pas quatre années d
entre douze et vingt et un ans et qui n'entrent donc pas ex
texte.

Pour réduire l'iniquité, la Ligue a donc mis en place un systè
Ainsi, chaque joueur qui estime pouvoir accéder au statut de
tion a la possibilité jusqu'au 30 juin de remplir et de renvoye
Ligue, qui étudiera ensuite chaque cas individuellement. À ce
de joueurs (Pro A et Pro B confondues) ont déjà renvoyé ledit f
joueurs français, les naturalisés de longue date, tel l'arrière
Tony Stanley, qui ont évolué sous l'étiquette de Français lor
son 2009-2010 peuvent aussi prétendre au statut de « JFL

La disparition de la notion de nationalité pour la saison pr
répercussions sur les joueurs « étrangers ». Alors que la Pro A
gers par équipe l'an passé (quatre Américains et deux joueurs
Cotonou), chaque effectif 2010-2011 ne pourra compter qu
formés localement sur un effectif de dix professionnels. Dés
Cotonou comme les frères Greer du SLUC Nancy (Dominicains)
comme l'arrière américain naturalisé italien d'Orléans Tony D
plement européen comme le Lituanien de l'ASVEL, Dragan Luk
en concurrence frontale avec le marché américain, vaste, inép
moindre par rapport au vivier européen. Pour eux aussi, la dor

L'Équipe – Jeudi 24 juin 2010